



**PROGRAMME D'ANIMATION  
D'INITIATIVES DE CULTURE  
SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET  
INDUSTRIELLE EN NOUVELLE-AQUITAINE**

***Règlement 2024***

## 👉 La science pour tous, partout

Depuis plusieurs années, la Région Nouvelle-Aquitaine soutient la diffusion de la culture scientifique, au-travers de diverses actions pilotées par les quatre Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) du territoire et NACSTI, l'association qui les regroupe pour la conduite des actions mutualisées. *Le Programme d'animation d'initiatives de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine (PAI) est l'une de ces actions phares intégrées dans les programmes annuels d'actions des CCSTI, piloté par NACSTI.*

L'objectif principal de ce programme est de permettre à des **structures** de développer des actions de Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ou d'en intégrer dans leur programmation (que ce soit leur cœur de métier ou non), tout au long de l'année, **en proposant un accompagnement financier**. Souhaitant une **diffusion large et homogène** de la culture scientifique sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine, vers **tous types de publics**, toutes les formes de médiation sont bienvenues dans ce programme.

## 👉 Thématiques 2024

Pour cette édition 2024, ce programme d'animation met à l'honneur **3 thématiques**

### Thématique 1 – Eaux & Océan

Les impacts du changement climatique sur la ressource en eau sont complexes mais bel et bien visibles : intensité et imprévisibilité des précipitations, fonte des glaces, élévation du niveau de la mer...

La Nouvelle-Aquitaine compte 74 000 km de cours d'eau, de nombreux lacs, zones humides, réserves souterraines. Mais comme sur l'ensemble de la France et de la planète, face à l'augmentation des pressions sur l'eau et à l'altération des milieux, l'eau peut manquer, alors même que ce sont 1,2 milliard de m<sup>3</sup> d'eau qui ont été prélevés en 2021<sup>1</sup> en Nouvelle-Aquitaine ; ou voir sa qualité dégradée : 2/3 des masses d'eaux superficielles néo-aquitaines sont considérées comme dégradées, 1/3 des masses d'eau souterraines sont en mauvais état chimique.

Les pressions sur ces ressources seront accentuées par les impacts du changement climatique et [la Nouvelle-Aquitaine sera concernée](#) : diminution potentielle de la recharge des nappes de l'ordre de 30% à 50%, une baisse de 20% à 30% des débits moyens à l'horizon 2030 ou encore une réduction de l'enneigement...<sup>2</sup>

Par ailleurs, la ressource en eau est au cœur du fonctionnement de nombreux écosystèmes, comme ceux du littoral de la région qui compte plus de 900km de façade océane, qui subissent un impact direct des problématiques liées à la gestion de cette ressource.

Ainsi, la taille de notre région, la diversité des territoires qui la composent, la hauteur des enjeux, sont autant de raisons qui rendent indispensable la sensibilisation des citoyens de Nouvelle-Aquitaine aux sujets liés à l'eau, sous toutes ses formes.

---

<sup>1</sup> <https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/prelevements-en-eau-les-derniers-chiffres-2021-sont-sortis/>

<sup>2</sup> <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/les-actions/transition-energetique-et-ecologique/biodiversite/leau-une-ressource-cle-preserved>

Ce présent PAI a ainsi pour objectifs de :

- Porter à la connaissance des citoyens de Nouvelle Aquitaine la complexité de la gestion de la ressource en eau ;
- Favoriser la prise de conscience sur l'importance de l'eau, sous toutes ses formes ;
- Permettre aux publics de comprendre nos impacts sur l'eau ;
- Répondre aux enjeux actuels et à venir de la préservation de cette ressource ;

Exemples, non exhaustifs, d'actions qui pourraient être accompagnées :

- Vous êtes salarié-e d'une **association de médiation** spécialisée sur l'éducation au développement durable et souhaitez **réaliser et diffuser un outil** traitant d'un sujet qui a trait à la ressource en eau ;
- Vous êtes **enseignant-e** et voulez **faire intervenir des experts** pour porter à la connaissance de vos élèves, par exemple, les concepts d'eau verte, bleu, grise, ... ;
- Vous travaillez pour une **collectivité** et souhaitez **organiser une conférence ou un cycle de conférences** sur les leviers de préservation de cette ressource au plus proche de votre territoire ;
- Vous êtes **employé-e d'un musée** et souhaitez réaliser une exposition autour de « L'eau dans le Vivant »

## **Thématique 2 – Accessibilité, diversité, équité, inclusion : culture scientifique pour toutes et tous**

En tant qu'acteurs culturels, nous avons à cœur d'ouvrir la culture scientifique au plus grand nombre et mettons l'accent sur l'importance que nous accordons aux publics et aux territoires.

L'inclusion est prônée par de nombreux acteurs. Pourtant, nous ne faisons que gratter la surface. Ainsi, nous vous proposons d'explorer plus en profondeur, au travers d'une thématique PAI spécifique, la notion d'inclusion et celles qui lui sont connexes.

L'inclusion fait partie d'un scope de quatre notions importantes :

- L'accessibilité : qui a accès à des ressources et espaces culturels (qui peut venir en profiter, interagir avec les contenus) ;
- La diversité : cette notion va plus loin en prenant en compte que les structures culturelles cherchent à faire venir des personnes d'horizons divers et variés (origines, genres, âges, classes, handicaps, etc.) ;
- L'équité : cette notion introduit l'idée d'égalité et de justice sociale. Il s'agit alors de prendre en compte qu'en effet tout le monde est différent, mais aussi d'aller plus loin en reconnaissant que certaines différences entraînent des traitements injustes (personnes de couleur, femmes, personnes du monde rural...), que le fait d'être différent vient se mettre en travers de droits humains fondamentaux ;
- L'inclusion : notion utilisée à tort et à travers que nous pouvons prendre à l'envers, en décidant de nous concentrer sur l'exclusion d'accès à la culture et activités culturelles. Il s'agit alors non plus de se dire que le problème vient de la non-participation des publics mais de se concentrer sur ce qui les met en effet dans cette incapacité dans nos activités ou organisations.

Il s'agit donc par cette thématique PAI de réaliser qu'il ne s'agit pas simplement d'avoir des rampes d'accès ou des audioguides pour rendre les contenus accessibles. Ce n'est pas non plus simplement travailler sur la diversification des publics et la programmation. C'est reconnaître qu'en tant que structures culturelles nous sommes discriminants et excluons

certaines groupes de population et souhaitons mettre en œuvre des actions permettant de remédier à cela.

Pour vous accompagner dans votre réflexion et déposer un projet qui s'inscrit dans cette thématique PAI, nous mettons à votre disposition une version allégée de l'outil kADEIloscope, fruit d'une coopération européenne entre plusieurs Centres de culture scientifique. **Afin de valider le dépôt de votre projet dans cette thématique, ce dernier devra être accompagné d'un document en PDF reprenant :**

- La rosace du « scan éclair » du projet
- D'un argumentaire court de 500 caractères maximum du volet ADEI de votre projet
- Le cas échéant, une ou deux actions envisagées pour améliorer l'ADEI du projet.

**L'outil KADEILOSCOPE est à télécharger en suivant ce lien :**  
<https://forms.gle/EKYbBTJX863LRThq6>

Ainsi, les objectifs fixés par ce PAI sont de :

- Permettre aux acteurs de culture scientifique de se **sensibiliser à l'ADEI** (*Accessibilité, Diversité, Équité, Inclusion*) ;
- Favoriser l'accès à la culture scientifique à toutes et tous ;
- Faire de la Nouvelle-Aquitaine un territoire pionnier de l'inclusion dans le domaine de la culture scientifique.

Exemples d'actions :

- Vous travaillez ou êtes bénévole pour une association de médiation scientifique et souhaitez **organiser des ateliers** favorisant la mixité des publics ;
- Vous êtes salarié-e ou élu-e d'une collectivité et souhaitez **adapter certaines des ressources** de vos lieux de culture scientifique pour les rendre plus inclusifs ;
- Vous êtes enseignant et souhaitez **faire intervenir un expert** pour sensibiliser vos élèves aux thématiques liées à l'inclusion ;
- Vous travaillez pour une bibliothèque ou médiathèque et souhaitez **organiser un événement de médiation scientifique** dans l'optique de l'ouvrir à des publics qui ne viennent généralement pas dans vos murs ;
- Vous êtes **professionnel, éducateur spécialisé** et souhaitez **développer une action de culture scientifique** pour les jeunes et leurs parents.

### **Thématique 3 : CSTI Généraliste**

Afin de pouvoir accompagner toute structure souhaitant proposer de la CSTI, nous proposons un programme *généraliste*, non thématisé, malgré les priorités thématiques fixées. Ainsi, toutes les thématiques scientifiques et techniques peuvent être abordées : la chimie, l'environnement, les mathématiques, la sociologie, l'archéologie, etc. Ce programme vous invite à créer, consolider, diffuser plus largement une offre nouvelle ou existante et de faire état de la large palette d'acteurs de CSTI dont bénéficie la Nouvelle-Aquitaine. **Attention, les projets s'inscrivant dans cette thématique ne seront pas prioritaires.**

## 👉 Objectifs 2024 de ce programme

- ▶ **Sensibiliser** le grand public à la culture scientifique, permettre à chacun de découvrir les sciences et techniques de son territoire, les métiers et les filières ;
- ▶ **Favoriser le partage** de savoirs et les échanges entre les scientifiques et les citoyens ;
- ▶ Permettre à tous les publics de **mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques** et ainsi favoriser une participation active au débat public ;
- ▶ **Stimuler l'intérêt pour la science, la curiosité** à l'égard des carrières scientifiques et susciter des vocations.
- ▶ Permettre aux acteurs de CSTI de **développer leur offre de médiation et leurs connaissances de l'ADEI** :
- ▶ Rendre **plus équitable et accessible** l'offre de culture scientifique dans le territoire Nouvelle-Aquitaine

## 👉 Calendrier

- ▶ Lancement du programme le **20 novembre 2023**
- ▶ Formation à l'outil kADElloscope, pour celles et ceux souhaitant aller plus loin dans l'utilisation de l'outil, le **7 décembre 2023** à Cap Sciences Bordeaux. Cette formation est sur inscription via ce formulaire : <https://framaforms.org/formation-a-loutil-kadeilloscope-pai-2024-7-decembre-2023-en-presentiel-a-cap-sciences-bordeaux>
- ▶ Réponses acceptées jusqu'au **15 janvier 2024 à 23h59** – **AUCUN PROJET RECU PASSE CE DELAI NE SERA EXAMINE.**
- ▶ Comité de sélection **fin janvier 2024**
- ▶ Retours du comité de sélection **début février 2024**
- ▶ Clôture du programme au **31 décembre 2024**

## 👉 Répondre à l'appel à projet

Pour répondre à cet appel à projet, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne **avant le 15 janvier 2024 à 23h59**

**[ACCEDEZ AU FORMULAIRE](#)**

Les réponses à ce PAI se font via un formulaire en ligne sur la plateforme [FRAMAFORMS](#).  
**Nous vous invitons à préparer votre réponse sur papier libre avant de la soumettre via le formulaire.**

Il vous sera possible d'enregistrer un brouillon de votre formulaire lors de votre soumission **seulement si vous avez auparavant [créé un compte](#) sur la plateforme et que vous êtes connecté-e lors de votre réponse.** Vous aurez alors accès au bouton « Enregistrer le brouillon » sur lequel il vous suffit de cliquer pour sauvegarder votre progression. Pour revenir plus tard et retrouver vos réponses, il vous suffira de retourner sur l'URL une fois connecté-e à votre compte FRAMAFORMS.

**ATTENTION : Une fois que vous aurez soumis votre réponse définitive, vous ne pourrez pas revenir en arrière.**

Suite au dépôt de votre projet, vous recevrez une copie de vos réponses dans un e-mail qui contiendra :

- Les informations en format texte brut dans le corps du mail ;
- Un lien FRAMAFORMS qui vous renverra vers votre récapitulatif, **que vous ne pourrez ouvrir seulement si vous disposez d'un compte et que vous étiez connecté-e lors de votre réponse.**

Pour vous aider à préparer votre projet, voici les champs qui vous seront demandés dans le formulaire :

- Thème du PAI choisi
- Raison sociale de votre structure
- Adresse
- Code postal
- Ville
- Vos Prénom et NOM
- Votre fonction au sein de la structure
- Numéro de téléphone
- E-mail
- L'intitulé de votre projet
- Résumé synthétique de votre projet
- Description détaillée de votre projet
- Dates et lieux envisagés (dans le cadre d'une diffusion d'outil ou d'organisation d'événement)
- Les publics ciblés par le projet
- L'affluence attendue
- Calendrier de votre projet
- Les partenaires
- Les référents scientifiques
- L'aide financière demandée, en euros hors taxe
- Un budget prévisionnel du projet sera à téléverser au format PDF
- Vous pourrez aussi joindre 3 documents complémentaires

## **👉 Modalités et cadre d'intervention**

Les actions accompagnées par ce programme devront être réalisées **entre la date de réception du courrier de labellisation et le 31 décembre 2024.**

Au vu de la demande chaque année de plus en plus importante, **tous les projets ne pourront pas être accompagnés.** Ainsi le comité de labellisation **privilégiera les projets de médiation réunissant le plus grand nombre de critères exprimés ci-dessous.** **Les structures émergeant sur des financements SAPS ou structures directement financées par la Direction Enseignement supérieur et Recherche du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ne pourront pas être soutenus. Par ailleurs, les événements professionnels ne sont plus éligibles à un accompagnement financier.**



### Critères de sélection privilégiés :

- Le projet **s'inscrit dans une des deux thématiques spécifiques**
- L'action (ou les actions) sera diffusée sur un ou plusieurs **territoires sur lequel/lesquels l'offre de CSTI est rare** ;
- Le projet implique de nombreux **partenaires** ;
- Le projet propose une ou plusieurs actions de **médiation originale** et/ou met le participant dans une **position d'acteur** (manipulation, expérimentation, interaction) ;
- Le projet implique au moins une personne du **monde de la Recherche** ;
- Le projet est déposé par une structure n'ayant jamais été accompagnée par le PAI auparavant.
- Le projet peut être reprogrammé, transposé, transféré.
- La structure répondante est basée en Nouvelle-Aquitaine

### Modalités règlementaires

- L'aide accordée aux projets ne pourra pas dépasser **4500 € HT**
- L'aide accordée ne pourra pas dépasser **75% du budget global du projet**
- L'aide accordée ne pourra concerner que des postes de dépenses **directement en lien avec la médiation** (Achat de matériel et RH, voir ci-dessous)

### Dépenses éligibles

- Les **frais de ressources humaines** liés à la conception, la coordination, l'animation, la diffusion de l'initiative ;
- Les **achats de matériel et prestations** directement en rapport avec la médiation (peuvent, par exemple, être pris en charge les frais de repas d'un-e intervenant-e mais pas un buffet servi aux participants à la fin d'une conférence)
- Le **bénévolat** pourra être valorisé dans votre budget à hauteur de 10% maximum du montant global du projet.

### **Les projets sans référent scientifique ne sont pas éligibles.**

Les référents scientifiques sont des experts du sujet abordé (ingénieurs, enseignants-chercheurs, etc.) – *vous pouvez vous rapprocher de la coordination territoriale si vous êtes à la recherche d'un référent-e*

## **👉 Valorisation de l'initiative**

En contrepartie de l'accompagnement, vous vous engagez à :

- ▶ Faire apparaître le **logo de la Région Nouvelle-Aquitaine** sur tout outil de communication en lien avec l'initiative et indiquer le soutien de la Région dans toutes vos communications ;
- ▶ Rédiger **une publication de valorisation** de votre projet sur la plateforme [Echosciences Nouvelle-Aquitaine](#) et y annoncer les dates des événements en lien avec le projet (s'ils sont ouverts à tous) ;
- ▶ À renseigner le questionnaire bilan qui vous sera transmis.

## 👉 Le Comité de sélection

Il sera composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de NACSTI, de Cap Sciences, de l'Espace Mendès France, de Lacq Odyssee et de Récréasciences et :

- ▶ Mettra en lien les structures avec des **référents scientifiques** si le besoin s'en fait ressentir ;
- ▶ Veillera à la **pertinence et à la cohérence** des initiatives proposées ;
- ▶ Accompagnera au besoin à la **mise en réseau** des acteurs ;
- ▶ Veillera à ce que l'ensemble des projets accompagnés constitue une **programmation cohérente et homogène sur le territoire** ;
- ▶ Veillera à ce que la proposition **réponde aux enjeux et objectifs fixés par le programme**.

## 👉 Versement de l'aide financière

Les aides financières allouées dans le cadre de ce programme sont **attribuées sur facture** :

- ▶ Si vous souhaitez utiliser l'enveloppe attribuée pour prendre en charge des dépenses facturées par un prestataire, vous pouvez lui demander de **facturer directement NACSTI** (adresse de facturation : *NACSTI, Hangar 20 Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX*)
- ▶ Si vous faites l'avance des frais, **facturez NACSTI** à hauteur du montant dépensé, en joignant une copie de la (ou des) facture-s que vous avez payée-s.

**Les factures sont à transmettre par e-mail à [s.lahitete@nacsti.fr](mailto:s.lahitete@nacsti.fr) ou au coordinateur territorial** (*cf. contacts ci-après*)

Sur les factures doivent apparaître les mentions suivantes :

- ▶ **L'objet de facturation** qui doit contenir **la thématique du programme dans lequel s'inscrit le projet** et la **structure** qui le porte ;
- ▶ La **date** de facturation ;
- ▶ Un **numéro** de facture ;
- ▶ **L'adresse** de facturation : NACSTI c/o Cap Sciences Hangar 20, Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX ,
- ▶ Si la structure qui facture n'est pas assujettie à la TVA, veillez à bien faire apparaître **la mention de TVA**
- ▶ Le numéro **SIRET** de la structure qui facture
- ▶ Les modalités et délais de paiement

Les factures devront être accompagnées d'un **relevé d'identité bancaire**. **Seules les factures de dépenses éligibles seront prises en compte**



## 👉 Contacts

Les coordinations se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans le dépôt de votre projet.

### **Coordination générale - NACSTI**

Simon LAHITETE

[s.lahitete@nacsti.fr](mailto:s.lahitete@nacsti.fr)

07 81 11 90 75

### **Cap Sciences** (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne)

Françoise FOURNIE

[f.fournie@cap-sciences.net](mailto:f.fournie@cap-sciences.net)

Emma GAUTRON

[e.gautron@cap-sciences.net](mailto:e.gautron@cap-sciences.net)

### **Espace Mendès France** (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)

Justine SASSONIA / Céline NAULEAU (Deux-Sèvres, Vienne) / Chrystelle MANUS  
(Charente, Charente-Maritime)

[justine.sassonia@emf.ccsti.eu](mailto:justine.sassonia@emf.ccsti.eu)

[celine.nauleau@emf.ccsti.eu](mailto:celine.nauleau@emf.ccsti.eu)

[chrystelle.manus@emf.ccsti.eu](mailto:chrystelle.manus@emf.ccsti.eu)

### **Lacq Odyssée** (Landes, Pyrénées-Atlantiques)

Séverine MARCQ (Pyrénées-Atlantiques)

[severine.marcq@ccsti6440.org](mailto:severine.marcq@ccsti6440.org)

Simon LAHITETE (Landes)

[s.lahitete@nacsti.fr](mailto:s.lahitete@nacsti.fr)

### **Récréasciences** (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)

Sélim ENNJIMI

[s.ennjimi@recreasciences.com](mailto:s.ennjimi@recreasciences.com)